

Ensemble pour le climat !



Plan Climat Air Énergie Territorial

Des actions concrètes pour la transition écologique
du Haut-Béarn

Note de presse

Jeudi 14 octobre 2021

 [hautbearn.fr](https://www.hautbearn.fr)

Depuis 2018, la communauté de communes poursuit son engagement dans la **transition écologique du Haut-Béarn** avec l'élaboration concertée de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) correspondant à plus de 30 actions concrètes impliquant tous les acteurs du territoire.

Contexte

-

Depuis 2018, la communauté de communes élabore son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) afin d'apporter une réponse locale au changement climatique. Après une phase de diagnostic, la définition d'une stratégie et d'un plan d'actions co-construit avec les acteurs locaux, le Plan Climat Air Énergie est aujourd'hui soumis à l'avis de des partenaires institutionnels.

La consultation citoyenne de ce document et des avis des services instructeurs interviendra via la plateforme de l'ADEME et notre site Internet www.hautbearn.fr au cours du mois de décembre.

Pour le Haut-Béarn, jeune EPCI avec une nouvelle gouvernance, ce plan constitue la première stratégie de transition écologique du territoire. L'objectif principal de ce PCAET est de valoriser les actions déjà initiées et testées, pour élargir leur mise en œuvre à tout le territoire.

Beaucoup d'actions sont déjà menées, par les collectivités, par des collectifs d'habitants, par des entreprises et des particuliers, soucieux de la préservation de notre planète et du développement durable de notre territoire. Il faut maintenant démultiplier ces initiatives, sensibiliser la population et communiquer pour que chacun « fasse sa part » à la hauteur de ses possibilités.

C'est en s'appuyant sur ces expériences et en engageant de nouvelles actions que le territoire et tous ses habitants participeront collectivement à la lutte contre le changement climatique et à adapter le territoire en le rendant résilient face à l'augmentation du prix de l'énergie.

Le PCAET du Haut-Béarn c'est 32 actions impliquant tous les acteurs et ciblant tous les domaines d'activités, pour réduire nos consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables, tout en préservant l'environnement.

Des actions opérationnelles

-

Sensibiliser les citoyens aux enjeux et objectifs du PCAET

Pour démarrer cette sensibilisation, la communauté de communes a travaillé avec le Collectif Hugué (agence de communication paloise) sur la réalisation d'une vidéo d'animation permettant d'expliquer ce qu'est un PCAET et mettant en relief le diagnostic du territoire, les enjeux locaux, le défi à relever, la place centrale de la collectivité et les actions qu'elle mène à son échelle.

Cette vidéo sera diffusée sur la page Facebook de la CCHB et également visible sur notre site Internet.

Un magazine grand public est également en cours d'élaboration.

Améliorer la performance énergétique du parc résidentiel avec Voltalis : une solution gratuite pour réduire sa consommation d'énergie

À travers le plan climat du Haut-Béarn, la CCHB soutient une initiative concrète permettant aux propriétaires et locataires du territoire, **chauffés à l'électricité**, de bénéficier gratuitement du boîtier Voltalis, une solution innovante de maîtrise et de réduction de leur consommation d'énergie.

Un boîtier connecté pour piloter son chauffage électrique

100% gratuit et sans abonnement, le dispositif Voltalis se concrétise par un petit boîtier intelligent installé dans le logement par un technicien professionnel en deux heures environ. Il permet de connecter les radiateurs et chauffe-eaux électriques afin de mieux maîtriser leur consommation et d'améliorer le confort. Les particuliers équipés peuvent réaliser jusqu'à 15% d'économies sur leur consommation annuelle, tout en contribuant activement à la transition écologique et à la lutte contre le changement climatique.

Un dispositif éco-citoyen utile au système électrique et à l'environnement

Autre intérêt de la solution Voltalis : il participe en temps réel à la sécurité du système électrique et favorise le développement des énergies renouvelables au bénéfice de tous. Lors des pics de consommation ou des baisses de production des énergies renouvelables, le dispositif Voltalis peut aider le réseau en réduisant brièvement la consommation de milliers d'appareils de chauffage, sans que cela n'impacte le confort des occupants. Le réseau conserve son équilibre et n'a pas besoin de recourir à des centrales thermiques fortement émettrices de CO₂.

Un espace dédié pour suivre ses économies d'énergie

Avec ce boîtier, les foyers équipés accèdent à un espace personnalisé, disponible sur ordinateur, smartphones et tablettes. Ils peuvent suivre en temps réel leurs consommations électriques et leur budget, ainsi que piloter et programmer en toute simplicité le fonctionnement de leur chauffage électrique selon leurs habitudes de vie.



Qu'ils soient propriétaires ou locataires, tous les foyers chauffés à l'électricité de la Communauté de Communes du Haut-Béarn peuvent bénéficier gratuitement de ce boîtier. Pour en profiter, il suffit de contacter Voltalis et convenir d'un rendez-vous d'installation : par téléphone, au **05 40 25 69 96** (lundi au samedi, 9h-18h) ou par courriel à l'adresse : **cchb@voltalis.com**

À propos de Voltalis :

Créé en 2006, Voltalis est le premier opérateur européen de pilotage de la flexibilité électrique, spécialiste de la gestion active de la consommation résidentielle. La technologie innovante de Voltalis permet déjà à plus de 100 000 foyers européens de réaliser des économies d'énergie et de mieux maîtriser leur consommation. Développée en France et déployée notamment avec le soutien de collectivités territoriales et d'acteurs majeurs du logement, cette technologie apporte des réponses

concrètes aux enjeux de pouvoir d'achat des particuliers, de réduction des émissions de CO₂ et de sécurité des réseaux électriques, éléments essentiels de la transition écologique.

Voltalis est également en mesure d'accompagner les nouveaux usages, tels que la charge des véhicules électriques, le stockage ou l'autoconsommation. Bénéficiant du soutien et des synergies créées avec son actionnaire majoritaire Meridiam, société à mission engagée dans le financement, le développement et la gestion à long terme d'infrastructures durables, Voltalis accélère aujourd'hui le déploiement de ses solutions à très grande échelle, en France comme à l'international.

Plus d'informations sur : www.voltalis.com

Expérimenter le mode participatif et citoyen avec Béarn Énergies Citoyennes

La participation des citoyens est une condition indispensable à la transition énergétique. Les communautés énergétiques citoyennes jouent un rôle déterminant pour une transition conciliant implication des citoyens et des collectivités, solidarité et retombées locales.

Au-delà de la production d'énergie renouvelable et de la distribution, les communautés énergétiques citoyennes englobent les questions de maîtrise des consommations, de partage de l'énergie et de lutte contre la précarité énergétique.

En ce sens, la réappropriation et la relocalisation de la production d'énergie par les citoyens constituent une des priorités de la politique de transition énergétique de la communauté de communes traduite au niveau de notre feuille de route du Plan Climat Air Énergie Territorial.

Le Haut-Béarn dispose d'un collectif de citoyens structuré et expérimenté ; l'association Haut Béarn en Transition Énergétique (HBTE). Véritable opportunité pour le territoire, la communauté de communes a souhaité accompagner ce collectif pour développer la production d'énergie renouvelable locale sur un modèle participatif.

L'association HBTE porte la volonté de construire en Haut-Béarn des projets citoyens de productions d'énergie renouvelable et de réduction des consommations d'énergie et ainsi contribuer à :

- Relocaliser la production d'énergie ;
- Agir pour limiter le dérèglement climatique.

Le Haut-Béarn produit 64 % de sa consommation énergétique en ayant recours aux énergies renouvelables grâce notamment à l'hydroélectricité et au bois. En mobilisant les citoyens, l'ambition est de faire plus encore !

Trois projets ont été étudiés et validés, maintenant une campagne de souscription est ouverte à tous pour financer ces projets citoyens.

Chaque citoyen peut choisir d'agir et soutenir ces projets en prenant une ou plusieurs parts à 50€ l'unité auprès de la SAS Béarn Énergies Citoyennes, structure spécialement conçue pour porter les investissements de l'association HBTE. Pour chaque euro investi par les citoyens, la région Nouvelle-Aquitaine abondera à hauteur de 1 € (dans la limite de 250 € par personne).

Collectivités et acteurs économiques sont bien évidemment invités à relayer cette campagne de souscription et à prendre des parts dans cette SAS Béarn Énergies Citoyennes qui a prévu dans ses statuts de donner une place à chaque acteur du territoire.

Plus d'informations sur : <https://hbte.fr/bec/soutenez-nos-projets/>

Présentation de l'association Haut Béarn Transition Énergétique

En 2014, l'association Haut Béarn Transition Énergétique (HBTE) est créée par des hommes et des femmes animés par la volonté de faire bouger les lignes.

En 2016, un premier projet voit le jour avec la mise en place de panneaux solaires sur la toiture d'une école de village (Eysus). La mairie, les adhérents, les entreprises locales... tout le monde participe. L'objectif est atteint : produire de l'énergie mais aussi sensibiliser les plus jeunes. Les dividendes générés par la revente d'énergie à Enercoop sont en effet réinvestis pour financer des projets pédagogiques dans les écoles du Haut-Béarn grâce à un partenariat passé avec l'association Béarn Initiatives Environnement.

Fort de cette première expérience, l'équipe se lance dans la recherche d'autres toitures ... sans succès. L'élan généré lors du premier projet s'essouffle.

En 2019, Gilles Falkenreck rejoint le groupe qui ne compte plus que quatre actifs. Avec son œil nouveau sur le projet et sa connaissance du territoire, il rallie les collectivités territoriales et les citoyens et dépose une candidature à l'appel à projet « Projet Participatif et Citoyen » porté par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine.

La candidature est retenue, et l'association devient lauréate de l'appel à « Projet Participatif et Citoyen » ! Ce qui permet d'obtenir des financements pour payer les pré-études de faisabilité de plusieurs projets nouvellement identifiés.

À cette même période, suite au grand débat national qui anime la France et toutes ses communes, de nouvelles volontés s'expriment, la prise de conscience est là : il faut agir localement et maintenant !

Plusieurs petites associations se constituent dans les villages mais le travail à fournir est énorme. Entre projets et réalité du terrain les groupes ne tiennent pas. Un nouvel objectif se dessine donc pour HBTE : créer des conditions qui permettent d'accueillir de nouveaux collectifs pour unir les forces. HBTE apporte ses moyens et son expérience, les nouvelles associations apportent projets et les forces vives.



Aujourd'hui l'association s'est dotée d'un nouvel outil financier pour porter les investissements liés à ses nouveaux projets : **une Société par Actions Simplifiée Citoyenne au nom « Béarn Énergies Citoyennes »**.

Avec ce nouveau portage des projets, les valeurs fondatrices de l'association sont respectées : produire localement de l'énergie verte, utiliser les

dividendes générés pour élaborer des projets pédagogiques (écoles, universités, écoles d'ingénieur), rapprocher collectivités et citoyens, mettre en place une gouvernance citoyenne.

La répartition des rôles entre la SAS et l'association :

L'association Haut Béarn Transition Énergétique :

- Elle participe au capital de la SAS au titre de membre fondateur. Cette participation, associée au collège des citoyens, détient la majorité des voix dans la SAS.
- Elle gère l'installation d'Eysus.
- Elle poursuit ses actions de sensibilisation et d'information auprès du public.
- Elle identifie les nouveaux projets et mène les avant-projets (faisabilité technique, économique).
- Elle fédère l'action citoyenne.
- Elle fait le lien entre les collectivités qui soutiennent les projets : Communauté de Communes du Haut-Béarn, Région Nouvelle-Aquitaine... et la SAS

La SAS Béarn Énergies Citoyennes

- Elle porte les investissements
- Elle réalise les projets, les exploite et les gère, conformément aux statuts, dans le cadre de la gouvernance citoyenne et collégiale.

Les projets :

École d'Eysus

Sur la toiture de l'école, une installation photovoltaïque de 9 kWc sur 65 m² a été installée. Ce projet a mobilisé un budget de 27 k€ et financé à hauteur de 30% par 67 citoyens. L'installation produit l'équivalent de la consommation électrique de 4 foyers (10 000 kWh/an).



Ferme Loustau

Dans le cadre de la construction d'un futur hangar en lien avec le développement de son activité, la ferme Loustau a passé un partenariat avec l'association HBTE pour couvrir ses toitures avec des panneaux photovoltaïques. Au total ce sont près de 555 m² de panneaux qui vont être installés pour une production de près de 109 MWh par an.



Et aussi d'autres projets sur Oloron et Bedous...

Pourquoi des projets d'énergie renouvelable portés par des citoyens ?

Aujourd'hui la multiplicité de projets locaux démontre que la population locale et les acteurs locaux (collectivités, entreprises locales, agriculteurs, associations) peuvent être acteurs de la transition énergétique.

Ce qu'apportent ces projets :

Pour les citoyens mobilisés :

- Participer à un projet vers une meilleure résilience du territoire ;
- Approfondir sa connaissance des enjeux de la transition énergétique ;
- Montrer son engagement en faveur d'un monde soutenable ;
- Investir dans l'économie locale ;
- Aller à la rencontre d'autres citoyens partageant les mêmes valeurs et convictions.

Pour le territoire :

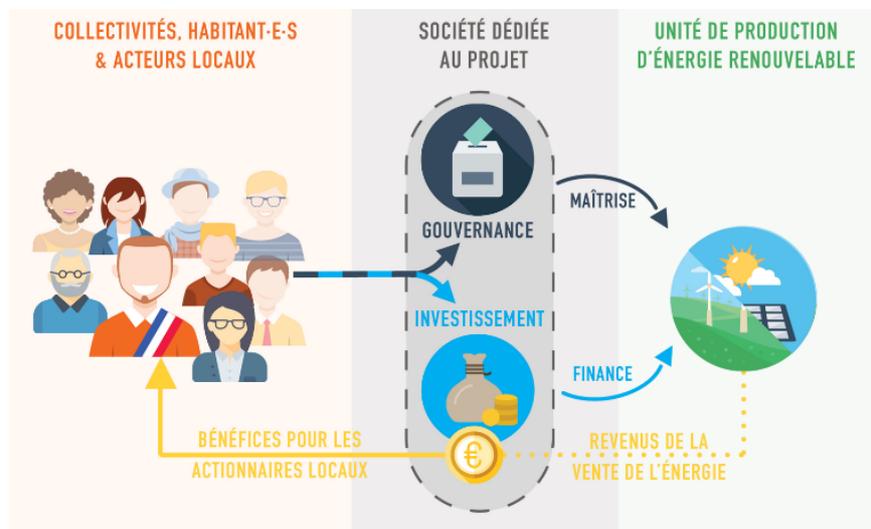
- Œuvrer en faveur de la transition énergétique ;
- Participer au maintien et à la création d'emplois, au développement de nouvelles compétences locales ;
- Valoriser les ressources du territoire

En Nouvelle-Aquitaine, en 2019, on dénombre 28 projets citoyens d'énergies renouvelables, ce qui représente :

- + de 2000 citoyens et citoyennes engagés
- des milliers d'heures de travail bénévole
- + 23 millions d'euros d'investissement total
- +75 MW de puissance installée

Un projet citoyen, c'est quoi ?

Les projets citoyens d'énergies renouvelables sont définis par la Charte d'Énergie Partagée, créée en 2010 par les membres fondateurs de ce mouvement.



Ancrage local : la société qui exploite le projet est contrôlée par les citoyens (et leurs groupements). Cela se traduit par leur participation majoritaire au capital et/ou par un pacte d'actionnaires garantissant ce contrôle dans la durée. On vise la création de circuits courts entre producteurs et consommateurs pour une prise de conscience du lien entre les besoins et les moyens de production.

Gouvernance démocratique et transparente : le fonctionnement de la société d'exploitation du projet est démocratique, de type coopératif, transparent et clair, avec des garanties sur le maintien dans la durée de la finalité du projet. La gouvernance choisie doit permettre un contrôle des prix de production par la communauté et la transparence totale sur le fonctionnement et les aspects financiers.

Finalité non spéculative : les investissements sont réalisés pour être directement exploités, la rémunération du capital est limitée. Une partie des bénéfices est affectée à la dimension pédagogique et à l'investissement dans de nouveaux projets citoyens et des actions de solidarité. On vise une éthique de l'économie sociale et solidaire, permettant un accès à l'énergie à un prix juste et transparent.

Écologie : la société d'exploitation est engagée durablement et volontairement dans le respect de l'environnement, du niveau planétaire jusqu'au niveau le plus local, et dans une démarche de réduction des consommations énergétiques.

- De plus, chaque projet doit s'inscrire dans la cohérence d'une approche globale intégrant :
- Un bilan énergétique très favorable ;
- Le respect de l'environnement et des populations ;
- Les dirigeants de la société en assurent la gouvernance et la gestion de façon bénévole
- Le souci des retombées économiques locales.
- Ces retombées positives caractérisent un projet citoyen et offrent aux territoires de solides garanties en matière écologique, économique et sociale.

Comment agir pour une énergie solaire locale et citoyenne ?

Pour les citoyens :

- **Je n'ai pas les moyens de participer financièrement mais je peux aider** > Rejoignez les rangs de l'association HBTE pour mettre en œuvre ses actions, en développer de nouvelles !

- ***Je veux marquer ma volonté d'investir dans la production d'énergie citoyenne, locale et renouvelable*** > J'investis minimum 50€, qui seront doublés auprès de la SAS par l'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine, qui fait que pour 1€ citoyen investi, la Région apporte 1€.

Pour les collectivités :

- ***Je souhaite étudier la possibilité de développer un projet sur le territoire ?*** Entrez en contact avec l'association HBTE qui viendra à votre rencontre.

Pour les entreprises

- ***Je souhaite relayer cette démarche auprès de mes salariés ?*** L'association HBTE se tiens à votre disposition pour imaginer des temps de sensibilisation de votre personnel sur les enjeux de la transition énergétique, les éco-gestes, les énergies renouvelables...

Plus d'information : <https://hbte.fr/bec/>

CONTACTS

-



Hélène Cuartango

Tél. 06 76 87 84 14

Courriel : helene.cuartango@hautbearn.fr



Théo Hébert

Tél. 07 60 93 02 38

Courriel : theo.hebert@voltalis.com



Gilles Falkenreck

Courriel : falkenreck.gilles@orange.fr